

RASSEMBLEMENT DEVANT LE CENTRE DE RÉTENTION DE VINCENNES



Le vendredi 13 janvier, les juges de la cour d'appel de Paris rendront leur décision concernant les 6 personnes sans-papiers inculpées ayant fait appel pour la révolte collective qui, en juin 2008, après la mort d'un retenu, embrasa le centre de rétention de Vincennes.

Quel que soit le verdict que la justice assénera aux 6 inculpés, nous continuerons à lutter parce que les personnes sans papiers continueront d'être pourchassées, enfermées et expulsées ; et la justice continuera de valider les reconduites à la frontière et l'enfermement pour des milliers d'autres personnes.

Nous ne voulons pas nous résigner aux contrôles d'identité, aux rafles, aux centres de rétention et aux expulsions. Aux côtés de tous les sans papiers qui se révoltent pour leur liberté, amplifions les mouvements qui existent à l'intérieur comme à l'extérieur, qui s'opposent aux arrestations, empêchent des expulsions, facilitent des évasions. Brisons l'isolement et propageons la lutte contre les frontières, l'enfermement et pour la liberté.

**Rendez-vous
samedi 14 janvier 2012**

**16h au RER
Joinville-le-pont
(RER A)**

